

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

N° 17/034/INF-AEP/ASS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

**OBJET :** INFRASTRUCTURES – AEP / ASSAINISSEMENT

Abandon de la prise en rivière du Petrosu (dite prise en rivière de Muratello) et réalimentation des secteurs de Renajolo de Muratello, Cipponu, Mucchitone et Spicchi (plan de financement en attente).

L'an deux mille dix-sept, le trente du mois de mars à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 23 mars 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

**Etaient présents** : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Patrice BORNEA ; Jean-Marie SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Jean-Marc ANDREANI ; Gérard CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON.

**Absents** : Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Jean-Michel SAULI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Jacqueline BARTOLI ; Noëlle SANTONI ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Didier REY ; Jean-Christophe ANGELINI ; Marielle DELHOM.

**Avaient donné procuration** : Jean-Michel SAULI à Armand PAPI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ à Marie-Antoinette CUCCHI ; Pierre-Paul NICOLAÏ à Michel DALLA SANTA ; Jean-Baptiste SANTINI à Gaby BIANCARELLI ; Léa MARIANI à Xavière MERCURI ; Didier REY à Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Christophe ANGELINI à Jeanne STROMBONI ; Marielle DELHOM à Fabien LANDRON.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire, sur proposition de l'Adjoint délégué aux équipements structurants d'eau et d'assainissement, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

La partie haute du village de Muratello dispose de son propre service (Renajolo, Cipponu, Mucchitone et Spicchi), alimenté par une prise en rivière, destinée à être abandonnée. En effet, les débits nécessaires à l'alimentation de ce secteurs ne permettent pas le respect des débits réservés, tels qu'imposées par la réglementation en vigueur.

Les travaux proposés prévoient la réalimentation de ces secteurs depuis le réseau de l'usine de Nota via la mise en place d'une bache de reprise à 5 m<sup>3</sup>/h à 140 m HMT sur une parcelle proche du groupe scolaire, la pose d'un PEHD DN 90 mm sur 2.500 ml en refoulement entre la bache de reprise et le réservoir de Muratello et la pose d'un DN 150 mm fonte sur 2.500 ml en distribution depuis le réservoir de Muratello.

Le montant de l'opération, estimé et mis à jour est de 1.703.625,00 € HT soit 1.882.100,00 € TTC, conformément à la décomposition qui suit :

DESIGNATION	MONTANT HT
Mise en place d'une bache de reprise	100.000,00 €
Fourniture et pose de 2.500 ML de PEHD 90 mm depuis bache de reprise vers le réservoir	625.000,00 €
Fourniture et pose de 2.500 ML de distribution depuis réservoir	750.000,00 €
Total travaux HT	1.475.000,00 €
Aléas et imprévus (10 %)	147.500,00 €
Total travaux HT avec aléas et imprévus	1.622.500,00 €
TVA 10 %	162.250,00 €
Total travaux TTC	1.784.750,00 €
Total assistance à maîtrise d'ouvrage HT (5 % montant travaux)	81.125,00 €
TVA 20 %	16.225,00 €
Total assistance à maîtrise d'ouvrage TTC	97.350,00 €
<b>Total opération HT</b>	<b>1.703.625,00 €</b>
<b>Total TVA</b>	<b>178.475,00 €</b>
<b>Total TTC</b>	<b>1.882.100,00 €</b>

Considérant ce coût, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le plan de financement comme suit :

Désignation	Taux	Montant
Dépense subventionnable HT		1.703.625,00 €
Agence de l'eau	50 %	851.812,50 €
Collectivité Territoriale de Corse	15 %	255.543,75 €
Conseil Départemental de la Corse du Sud	15 %	255.543,75 €
Part communale HT	20 %	340.725,00 €
Rappel TVA		178.475,00 €
Total part communale TTC		519.200,00 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>1.882.100,00 €</b>

Pour réaliser ce projet, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Collectivité Territoriale de Corse et le Département de la Corse du Sud seront sollicités pour l'obtention de subventions conformément au tableau ci-dessus.

Le Conseil Municipal,

Oui le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment son article L. 1321-2,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 28 mars 2017,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** d'approuver l'abandon de la prise en rivière du Petrosu (dite prise en rivière de Muratello) et réalimentation des secteurs de Renajolo de Muratello, Cipponu, Mucchitone et Spicchi, tel que présenté ci-dessus, pour un montant de 1.703.625,00 € HT soit 1.882.100,00 € TTC.

**ARTICLE 2 :** d'approuver le plan de financement tel que présenté ci-après :

Désignation	Taux	Montant
Dépense subventionnable HT		1.703.625,00 €
Agence de l'eau	50 %	851.812,50 €
Collectivité Territoriale de Corse	15 %	255.543,75 €
Conseil Départemental de la Corse du Sud	15 %	255.543,75 €
Part communale HT	20 %	340.725,00 €
Rappel TVA		178.475,00 €
Total part communale TTC		519.200,00 €
<b>TOTAL TTC</b>		<b>1.882.100,00 €</b>

**ARTICLE 3 :** d'autoriser le maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document utile au financement et à la mise en œuvre de l'opération visée à l'article 1.

**ARTICLE 4 :** Les recettes et les dépenses afférentes font l'objet des inscriptions aux budgets 2016 et suivants :

Dépenses

21 : Immobilisations corporelles

213 : Constructions

Recettes

13 : Subventions

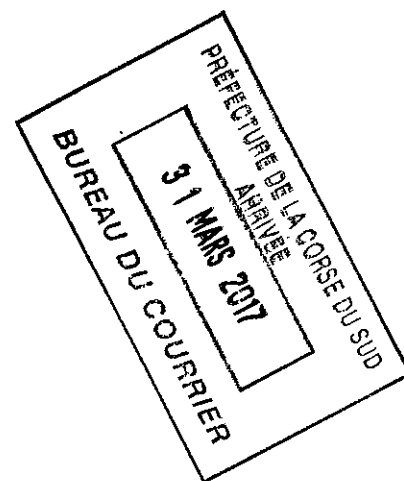
1322 : Collectivité Territoriale de Corse

1323 : Conseil Départemental de la Corse du Sud

1328 : Autres : Agence de l'eau

16 : Emprunts

1641 : Emprunts en euros



La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	21
Nombre de procurations	8
Nombre de suffrages exprimés	29
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,